



VILLE DE COMBOURG

PROJET D'ETABLISSEMENT 2012

- - -

MULTI- ACCUEIL

RIBAMBELLE

SOMMAIRE

LA STRUCTURE	3
1/ L'ENVIRONNEMENT	4
A/ le territoire concerné et ses évolutions	4
B/ Les indicateurs démographiques	4
C/ Les capacités d'accueil	5
D/ La scolarisation des enfants à Combourg	6
2/ BESOINS RECENSES	7
a/ La demande des familles	7
b/ Le traitement de la demande	7
3/ LE PROJET	7
a/ Motivations et objectifs	7
PROJET EDUCATIF	9
1 / OBJECTIFS	10
RACONTEZ LE MULTI-ACCUEIL : VOIR, ENTENDRE, SENTIR.	10
QUITTER SON ENFANT	10
2 / LES PARENTS ET LA STRUCTURE	10
a / l'accueil	10
b / Comment les parents sont-ils associés à la vie de la structure ?	11
3 / ACTIVITES, RYTHMES ET ESPACES PROPOSÉS	11
a / Organisation de la vie quotidienne	11
b / Eveil culturel	12
c / Actions communes	12
4 / ACCUEIL D'ENFANTS ATTEINTS DE HANDICAPS OU MALADIES CHRONIQUES	13
a / Disponibilités	13
b / Dispositions particulières	13
c / Locaux et matériels	13
5 / PARTENARIATS	14
6 / ORGANISATION DES MOYENS HUMAINS ET MATERIEL	14
a / Le personnel	14
b / Matériel	14

LA STRUCTURE

L'espace multi-accueil de la petite enfance est créé à partir du 1er janvier 2012. Cet établissement est géré par la ville de Combourg sous la responsabilité de Madame Véronique Loré, éducatrice de jeunes enfants. Il accueille de façon discontinue des enfants de 10 semaines à 4 ans jusqu'à l'entrée en école maternelle, dûment autorisé par arrêté du Président du Conseil Général en date du (agrément n°).

La capacité d'accueil agréée par le Conseil Général d'Ille et Vilaine est de 25 places. Vingt places sont réservées à l'accueil régulier, cinq sont dédiées à l'accueil occasionnel et deux places pour l'accueil d'urgence.

Le multi accueil est en mesure d'accepter des enfants porteurs de handicap.

Il se situe en centre ville près des écoles publiques et du centre de loisirs.

Les horaires d'ouverture du multi-accueil sont de 7h00 à 19h00 du lundi au vendredi (hors jours fériés). Ces horaires feront l'objet d'une modulation afin d'optimiser la gestion de l'équipement.

Les périodes de fermetures du multi-accueil sont :

- 1 semaine lors des vacances de Noël
- 3 semaines au mois d'août
- les jours fériés
- selon les besoins spécifiques de l'équipe, 1 à 2 journées par an qui seront consacrées à des temps de réunions pédagogiques ou de formations.

Les parents seront avertis des dates de fermeture ou des fermetures anticipées au minimum un mois à l'avance.

La tarification est calculée en fonction de la prestation de service unique. Elle est calculée en fonction du taux d'effort (défini selon le nombre d'enfants de la famille) et sur la base des revenus familiaux, de façon individualisée. Le taux d'effort est le suivant :

- 1 enfant 0,06 %
- 2 enfants 0,05 %
- 3 enfants 0,04 %
- 4 enfants 0,03 %

PROJET SOCIAL

1/ L'ENVIRONNEMENT

A/ le territoire concerné et ses évolutions

On constate une évolution de la population vers les régions aux alentours de Combourg et sur la ville en elle-même à cause de mutation ou d'un choix de vie (s'éloigner des grandes villes, des raisons économiques...).

Combourg enregistre ainsi depuis plusieurs années une augmentation de sa population et compte 5649 habitants au dernier recensement. De nouveaux lotissements sont en cours de réalisation. C'est une commune bien dotée en infrastructures (écoles, collèges, lycée, piscine, gare, équipements culturels et sportifs) et en activité commerciale qui en font une cité attractive située au carrefour des grandes villes que sont Rennes, Saint-Malo et Dinan.

Combourg est la commune la plus importante de la Communauté de Commune de la Bretagne Romantique qui en regroupe 24 : Bonnemain, Cuguen, Dingé, Hédé, La chapelle aux Filtzméens, Lanhélin, Lanrigan, Lourmais, Meillac, Pleugueneuc, Québriac, Saint-Domineuc, Saint-Léger des Prés, Saint-Pierre de Plesguen, Tinténiac, Bonnemain, Tréméheuc, Tressé, Longaulnay et Combourg.

La population concernée par le multi-accueil va donc au-delà de la commune de Combourg comme en témoigne le tableau de fréquentation par communes de la halte-garderie municipale en 2010.

La commune de Combourg compte 5649 habitants. La Bretagne Romantique recense 30382 habitants en 2011. Les statistiques de la mairie de Combourg sur l'évolution des naissances montrent que durant les trois dernières années, les naissances sont en progression.

B/ Les indicateurs démographiques

Les évolutions démographiques à l'œuvre sur le territoire de la Bretagne Romantique ont débouché naturellement vers une réflexion sur l'accueil des jeunes enfants dès 2007. Les familles qui s'installent dans ces zones encore rurales ne bénéficient pas toujours d'attaches familiales sur place et souhaitent souvent une diversification des modes de garde proposés.

Les études de faisabilité réalisée par le cabinet IZIY sur Combourg et par le cabinet CERISE pour la Communauté de Commune en 2008 ont montré le souhait de nombreuses familles que leur enfant puisse être accueilli dans une structure collective.

L'activité professionnelle féminine s'est généralisée. Le travail des femmes se pose en termes d'identité, de reconnaissance sociale, d'obligation liée au double revenu. Sur le territoire concerné, l'activité professionnelle concerne 54 % de femmes.

Le profil des structures familiales montre aussi une nette augmentation de la monoparentalité et entraîne des situations financières plus fragiles.

C/ Les capacités d'accueil

Sur le territoire, il existe fin 2011 deux structures petite enfance : une halte-garderie parentale à Québriac et une halte-garderie municipale à Combourg d'une capacité de 13 places.

En septembre 2011, 71 assistantes maternelles possèdent leur agrément et travaillent sur Combourg

Nom de la Commune	Nombre d'assistantes maternelles
Bonnemain	21
Cuguen	7
Lanhélin	8
Lourmais	3
Meillac	26
St Léger des Prés	1
St Pierre de Plesguen	31
Tréméheuc	4
Dingé	22
Hédé	20
La Baussaine	17
La Chapelle aux Filtzméens	15
Longaulnay	13
Plesder	8
Pleugeneuc	27
Québriac	21
St Domineuc	55
St Thual	14
Tinténiac	48
Tressé	3
Tréverien	7
Trimer	3
Lanrigan	0
Combourg	71

Sur le secteur de la Communauté de Communes, 445 assistantes maternelles ont été recensées en 2011. Elles sont dans l'ensemble fortement sollicitées et selon les périodes, il y a parfois peu de disponibilités.

Un relais parents assistants maternels (RPAM) est animé par Mmes Marie DUBOIS et Virginie PICOUT sur Combourg. Un bureau indépendant se trouve au sein de la structure multi-accueil. Le RPAM est un lieu d'information et de rencontre, un service de proximité adapté aux réalités territoriales. Il a pour vocation l'accompagnement des familles dans la recherche d'un mode d'accueil pour leurs enfants et le soutien des professionnels de la petite enfance dans leurs activités. Il a été mis en place et dépend de la Communauté de Communes du Pays de la Bretagne Romantique.

D/ La scolarisation des enfants à Combourg

La ville de Combourg est dotée de deux écoles maternelles, une publique et une privée.

L'école maternelle publique Pauline Kergomard accueille les enfants à partir de leur trois ans révolus au 31 décembre de l'année scolaire. Une autorisation de l'Inspection Académique permet l'accueil de 14 enfants maximum de moins de trois ans en classe de « toute petite section ».

Les vaccins BCG, DTQ Polio sont demandés.

A la rentrée scolaire 2011/2012, les 6 classes de l'école maternelle publique accueillent :

- 10 enfants nés entre le 1er janvier et le 28 février 2009 en « toute petite section »
- 49 enfants de 2008 en « petite section ».
- 61 enfants nés en 2007 en « moyenne section »
- 53 enfants nés en 2006 en « grande section »

En petite et moyenne section, le repas est donné à 11h45 dans le restaurant scolaire sur le site de l'école maternelle. La sieste, à partir de 12h30, est répartie selon les âges dans deux dortoirs différents dont un accolé à la classe de petite section avec un espace WC et un vestiaire pour chaque dortoir. Les réveils sont échelonnés et respectent les besoins de sommeil des enfants. En moyenne section, surtout en début d'année scolaire, le temps de repos est conservé selon la demande des familles : la sieste étant une étape importante au développement de l'enfant.

Une ATSEM aide le professeur dans chaque classe. Elles répondent aux besoins des enfants, participent à leur éveil et à leur sociabilisation.

2/ BESOINS RECENSES

a / La demande des familles

En décembre 2010, la halte-garderie municipale a accueilli 62 enfants en garde régulière et le nombre d'inscrits dans l'année a été de 86 enfants.

De nombreuses familles ont exprimées de longue date leur souhait de pouvoir bénéficier d'un accueil régulier. L'étude de faisabilité réalisée en 2008 a démontré, notamment à l'aide d'un questionnaire diffusé aux familles combourgeoises, le besoin d'une structure d'accueil collectif.

b / Le traitement de la demande

Toutes les demandes d'inscription sont enregistrées au sein du lieu d'accueil, sur rendez-vous, par la directrice. Le dossier de préinscription comprend différents documents à remplir :

- fiche d'urgence
- renseignements civils et médicaux
- autorisations de sorties
- recueil des habitudes (rythme des enfants au quotidien)
- fiche de tarification

Les préinscriptions sont assurées tout au long de l'année, sur rendez-vous.

Pour l'accueil en mode régulier, les dossiers de préinscription sont vus en réunion de comité toutes les 2 semaines. La sélection se fait en fonction de critères définis dans le règlement de fonctionnement de l'établissement.

Pour l'accueil occasionnel, une réservation est nécessaire et, en cas de désistement, l'équipe doit être prévenue le plus tôt possible afin de pouvoir redonner la place à un autre enfant.

Une liste d'attente est proposée systématiquement aux familles lorsque l'accueil a atteint sa capacité de 25 enfants

Si l'accueil dépasse les plages horaires définies (7h00-19h00), ou si les demandes des parents en temps de garde sont supérieures à 10h00 de garde par jour, nous conseillons à la famille de chercher un autre moyen de garde (assistante maternelle), mais nous restons au service de ces familles qui ont un projet de garde collectif en leur accordant une possibilité de dérogation suivant l'accord du comité d'admission de Combourg.

3/ LE PROJET

a / Motivations et objectifs

Le multi-accueil doit être un lieu d'échanges, d'informations sur la petite enfance, un lieu familial où les parents peuvent chacun de leur côté découvrir une structure ouverte qui réponde le plus possible à leurs attentes et où il trouve des réponses à leurs questions sur la vie quotidienne.

La halte-garderie doit être accessible à tous au niveau de tarification, au niveau de l'accueil et de l'inscription tout au long de l'année.

L'équipe, chaque année met en place un nouveau système (ex: nouvelle fiche de présence) afin de permettre une meilleure gestion du temps (gestion administrative); améliorer les plannings afin de satisfaire au mieux les familles et être à l'écoute des familles qui ont des besoins particuliers.

Lors de l'inscription de l'enfant, une visite de la structure sera faite afin de permettre aux parents de découvrir le lieu dans lequel leur enfant sera confié.

Des projets de réunions « rencontre avec les parents» sont à l'étude: un projet qui s'orienterait vers deux réunions par an, une en milieu d'année et une en fin d'année (présentation du personnel, présentation de la halte-garderie avec des exemples concrets de la vie à l'intérieur de la structure et reportages photos ou autres.

Des réunions de travail seront organisées régulièrement pour pouvoir évaluer les besoins, faire évoluer le projet éducatif, voir les problèmes.

Un emplacement réservé à quelques panneaux d'affichages dans la structure sera mis en place dans le hall afin d'exposer des thèmes sur le quotidien des familles (alimentation, sommeil, propreté, autorité...) afin de pouvoir répondre aux demandes des parents et pour présenter le personnel de la structure(avec photo)

Des animations seront mises en place dans l'année avec la collaboration de l'équipe : activité bibliothèque avec du personnel de la médiathèque; activité musique avec des séances proposées par une professionnelle afin de nous permettre d'ouvrir cette animation aux parents de jeunes enfants. Les projets s'affineront au cours de l'année 2012 – 2013 et seront discutés avec l'ensemble du personnel de la structure.

PROJET EDUCATIF

1 / OBJECTIFS

Le multi-accueil doit être un lieu où les parents confient leur enfant en toute sérénité, assurés qu'il sera en sécurité dans un cadre collectif avec du personnel professionnel soucieux d'offrir à l'enfant un cadre chaleureux propice à son épanouissement tant physique que psychologique.

Cela signifie avant tout des conditions d'hygiène et de sécurité matérielle irréprochables, et une présence constante. Cependant, l'enfant attend une relation chaleureuse et stable avec une personne qui prend le temps de l'écouter, de le regarder, qui s'intéresse à lui. Il ne s'agit pas seulement de garder, mais bien d'accueillir, d'offrir un complément d'éveil et d'éducation.

Confier un enfant, c'est lui faire rencontrer d'autres personnes, des enfants d'âge différent, des adultes dont la présence est enrichissante et qui l'aide à grandir, à se sociabiliser et à pouvoir s'intégrer plus facilement en système scolaire.

Cet apprentissage doit se faire en douceur. Il faut préparer l'enfant à la séparation. Lui expliquer, même s'il n'a que quelques mois, les changements qu'il rencontrera.

RACONTEZ LE MULTI-ACCUEIL : VOIR, ENTENDRE, SENTIR.

Au multi-accueil, l'enfant trouvera de nouvelles odeurs. Il faut qu'il puisse s'habituer à ce nouvel univers, peu à peu, dans les bras de son père et de sa mère, en faisant une adaptation progressive.

Prendre le temps de dialoguer à son arrivée, à son départ. Respecter ses rythmes, son sommeil, ses habitudes alimentaires. En parler avant de confier votre enfant.

QUITTER SON ENFANT

On a parfois du mal à quitter son enfant. Partir vite, c'est se débarrasser d'une angoisse, ou peut-être d'un sentiment de culpabilité. Alors l'enfant risque d'avoir l'impression que c'est de lui dont on veut se débarrasser.

Parfois, il a des réactions déconcertantes. Au retour des parents, il détourne la tête ou le regard. Il faut être patient, parler doucement, lui laisser le temps de manifester son plaisir. Être disponible, uniquement pour lui.

Un projet de Charte pourrait être envisagée au sein de la structure et être présentée aux parents et aux stagiaires.

2 / LES PARENTS ET LA STRUCTURE

a / l'accueil

Le but de l'accueil est de faire une transition progressive entre les différentes étapes qui rythment la vie de l'enfant. L'accueil est individualisé selon la personnalité, les rites, les besoins de chacun et aussi selon les moments de la journée (accueil du matin, lors d'une activité, en salle de sieste, en salle de change...). La séparation entre les parents et l'enfant ne va pas toujours de soi, mais un accueil adapté (donc réfléchi en équipe) sécurise l'enfant

et facilite ou permet la séparation. Cette séparation engendre un temps d'adaptation quotidien à chaque enfant.

L'accueil demande du temps et de la disponibilité. Il est important d'avoir un système de références : les rites, la personne, l'environnement ; c'est à dire une stabilité des repères.

L'accueil doit être individualisé et progressif (laisser le temps d'arriver), il doit être un moment privilégié d'échanges d'informations (l'enfant sur lui-même, sur des événements extérieurs...).

Une personne de l'équipe accueille l'enfant et l'intègre progressivement au groupe en place. Elle tient compte de l'importance du « bonjour » au parent et à l'enfant, et doit élaborer une continuité sur la conduite du parent. Le professionnel est un relais.

Les raisons du départ doivent être clairement énoncées à l'enfant, de même que le moment du départ et de la personne qui vient le chercher. Il est important que l'enfant dise « au revoir » au parent, donc veiller à ce que celui-ci ne « s'enfuit » pas sans avoir dit au revoir

Lors de la première visite, l'équipe fera visiter les locaux, et présentera le personnel. Les formalités administratives seront complétées. Une adaptation progressive est souhaitable avant la date prévue de l'entrée effective.

Il serait souhaitable que l'adulte reste avec l'enfant chaque jour, un peu plus longtemps : c'est l'occasion de se familiariser, de sentir un nouveau cadre, de parler de lui, de son rythme, du repas, de la sieste et de ses habitudes.

b / Comment les parents sont-ils associés à la vie de la structure ?

En dehors des manifestations conviviales ou festives, les parents ne se sont pas souvent associés à d'autres manifestations. C'est pourquoi, des projets de réunions ponctuelles au cours de l'année et un espace d'informations sur des thèmes choisis par les parents (alimentation, propreté, sommeil...) seront proposés, et un cahier de liaison mis en place.

Les parents ont en leur possession lors de l'inscription un règlement intérieur du multi-accueil et le projet éducatif de la structure. Ils peuvent rencontrer la directrice sur rendez-vous.

3 / ACTIVITES, RYTHMES ET ESPACES PROPOSÉS

a / Organisation de la vie quotidienne

Chaque matin, avec l'aide de l'équipe et de la directrice, des activités sont proposées. Elles sont organisées en fonction de l'âge des enfants, de 3 mois à 3 ans et plus, et de leur souhait d'y participer.

Le multi-accueil dispose d'espace et de matériel pédagogique, de structures de motricité, de jeux extérieurs. Les jeux d'eau, la salle d'éveil, la salle de motricité sont autant d'activités adaptées aux enfants.

Nous favorisons également les activités créatives (modelage, peinture, dessins,...), l'éveil sensoriel par la musique, l'éveil de l'imaginaire par les contes, les mimes..., la motricité par l'éveil corporel, l'ouverture sur l'extérieur avec la bibliothèque...

Une journée au multi-accueil

7h 00 à 10 h 00 : accueil, jeux libres

10 h 00 à 10 h 15 : goûter

10 h 15 à 10 h 40 : activités

11 h 00 à 12 h 00 : repas

12 h 00 à 14 h 30 : sieste

14 h 45 à 15 h 15 : activités

15 h 35 à 16 h 00 : goûter

16 h 00 à 16 h 30 : activités (un retour au calme)

16 h 00 à 17 h 30 : séparation du groupe (accueil régulier ; accueil occasionnel)

17 h 30 à 18 h 00 : dernière activité et arrivée des parents avec transmission de la journée

18 h 00 à 19 h 00 : accueil des parents d'accueil régulier et départ des enfants.

Chaque enfant a son lit, il peut y mettre ses peluches et ses doudous pour les gros câlins.

b / Eveil culturel

Les enfants ne sont pas là pour faire des performances mais pour évoluer à leur propre rythme. Notre rôle est de les assister en les guidant dans leur recherche individuelle.

Le multi-accueil devient un lieu d'échange, d'informations sur la petite enfance, un lieu familial, qui doit répondre le plus possible à l'attente des parents et des petits et où ils trouvent des réponses à leurs questions sur la vie quotidienne.

Notre démarche est avant tout de donner à l'enfant confiance en lui, en le laissant à chaque fois que cela est possible agir seul. Nous favorisons également les activités créatives tel que modelage, dessin, peinture..., mais aussi l'éveil sensoriel avec la musique ; l'éveil de l'imaginaire avec des contes et des mimes ; la motricité ; l'éveil corporel et enfin une ouverture sur l'extérieur en collaborant avec l'équipe de la bibliothèque, bibliothèque, et en profitant des jeux extérieurs.

Notre démarche est avant tout de donner à l'enfant confiance en lui, en le laissant à chaque fois que cela est possible agir seul.

c / Actions communes

La structure exerce quelques actions communes avec le RPAM, la bibliothèque et l'école de musique pour un éveil musical.

4 / ACCUEIL D'ENFANTS ATTEINTS DE HANDICAPS OU MALADIES CHRONIQUES

a / Disponibilités

1 ou 2 places sont disponibles pour l'accueil des enfants atteints de handicap.

b / Dispositions particulières

Pour accueillir ces enfants atteints de handicaps ou de maladies chroniques, l'équipe doit avant tout avoir des aptitudes aux changements. Elle doit posséder le sens de l'initiative et prise de décision : c'est à dire motivation, participation, capacité à innover, être maître de soi dans des situations difficiles, prendre du recul, faire évoluer son travail, son organisation, améliorer les rapports humains entre elle et les parents, améliorer la qualité de travail, le service rendu.

En multi-accueil, tous les agents doivent avoir un rôle d'accompagnatrice auprès des enfants. Les postes de multi-accueil évoluent énormément du fait qu'il soit en contact permanent avec tout public. Il nous semble qu'un multi-accueil doit avant tout être fonctionnel, claire et facile d'accès.

c / Locaux et matériels

L'équipement se décline comme suit :

- Un jardin, aménagé avec un sol souple : l'été, le toboggan intérieur se transforme pour l'extérieur, quelques tables et chaises sont mises à disposition pour le pique-nique, les jeux extérieurs sont de sortie (camions, motos, porteurs).
- Une salle d'activité, ouverte en ligne directe sur le jardin et où l'équipe a une vue d'ensemble sur le multi-accueil (très important).

Cette salle est répartie en plusieurs coins distincts : poupées, cuisine, repos ou lecture, activités peinture, un coin réservé pour les bébés. L'éveil éducatif se fait tout au long de la journée, mais plus particulièrement dans la salle d'activité, où l'on demande le calme, l'ordre, une certaine organisation. Un bureau de direction pour recevoir les parents

- Un bureau polyvalent pour les visites médicales des enfants de moins de 4 mois et les permanences du RPAM, dont la présence dans le multi-accueil facilite le lien et la complémentarité qui sont indispensables quand les familles doivent chercher un mode de garde dans l'urgence
- Une salle d'eau et de peinture : parcours aquatique, peinture, jeux d'eau selon la saison...
- Une salle de motricité : piscine à balles, toboggan et tunnel, jeux de parcours divers, etc.
- Une salle de repas : aménagée pour accueillir des enfants en petite famille (d'âges différents)
- Une cuisine : pour la restauration des enfants.

Suivant les besoins des enfants et grâce à un matériel fonctionnel, on peut déménager et réaménager la structure en fonction des animations et activités assez rapidement.

- Des dortoirs, composés de 5 chambres pour l'accueil de nos 25 enfants avec variateur de lumière intégrée et lits fait sur mesure pour les jeunes enfants. Un audiophone permet de surveiller les mouvements.

- Une salle de bains : baignoire intégrée et grand espace de changes, toilettes cloisonnées, douche à l'italienne pour nos plus grands, dévidoir.
- Une biberonnerie pour la préparation des biberons.
- Un vestiaire pour le personnel et une salle de repas pour le personnel.

5 / PARTENARIATS

Nous avons des contacts réguliers avec la CDAS de Combourg, les puéricultrices et assistantes sociales. Lors de ces rencontres, nous abordons différents sujets tels que l'organisation de rencontres et échanges d'informations sur le milieu petite enfance, les formations et quelques questions particulières par exemple pour l'animation territoriale de santé.

6 / ORGANISATION DES MOYENS HUMAINS ET MATERIEL

a / Le personnel

Le multi-accueil Ribambelle est encadré par huit personnes travaillant à l'année :

- deux éducatrices de jeunes enfants dont une est responsable de la structure, et l'autre son adjointe
- deux auxiliaires de puériculture
- quatre agents qui possèdent un CAP petite enfance
- une infirmière
- un médecin pour les visites médicales des enfants.

Le personnel rencontre au moins une fois par an la Directrice Générale des Services.

L'équipe intègre dans son projet des stagiaires en formation petite enfance afin de leur permettre de concrétiser leur formation.

b / Matériel

Des acquisitions de matériels sont programmées sur la base d'un projet pédagogique, pour répondre aux besoins spécifiques des enfants exprimés dans l'année.

L'entretien et l'aménagement extérieur sont gérés par la ville de Combourg.

Dressé à Combourg le 19 janvier 2012

Le Maire,

Joël LE BESCO

